

AVIS PUBLIC

RÉSOLUTION N° CA24 210155

AVIS est par les présentes donné par la soussignée que :

- 1^o lors de sa séance extraordinaire tenue le 17 juin 2024, le conseil d'arrondissement de Verdun a adopté, en vertu du *Règlement sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble* (RCA08 210003), la résolution n° CA24 210155 afin de permettre la démolition de 3 bâtiments principaux et des dépendances et la construction d'un bâtiment de 4 étages et de 60 logements, situés au 3967 à 4003, rue de Verdun – Lots : 1 153 837, 1 153 838, 1 153 839, 1 153 840 et une partie du lot 1 153 861;
- 2^o à la suite de la décision du 31 juillet 2024 de la cheffe de division – développement des projets en transport du Service de l'urbanisme et de la mobilité d'approuver cette résolution, le greffier adjoint de la ville a délivré, le 1^{er} août 2024, un certificat de conformité attestant que cette résolution est conforme aux objectifs du Schéma d'aménagement et de développement de l'agglomération de Montréal et aux dispositions du document complémentaire;
- 3^o conformément à l'article 133 de la *Charte de la Ville de Montréal, métropole du Québec* (RLRQ, chapitre C-11.4) et aux articles 137.2 et 145.38 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* (RLRQ, chapitre A-19.1), cette résolution est entrée en vigueur à la date de la délivrance du certificat de conformité à son égard, soit le 1^{er} août 2024;
- 4^o copie de cette résolution peut être consultée du lundi au jeudi, de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 17 h, ainsi que le vendredi, de 8 h 30 à 12 h 30, au bureau de la soussignée situé au :

Bureau du Secrétaire d'arrondissement
4555, rue de Verdun, bureau 104
Verdun (Québec) H4G 1M4

Donné à Verdun, le 31 octobre 2024.

Stephanie Zhao Liu (original signé numériquement)

Stephanie Zhao Liu
Secrétaire d'arrondissement